



[COMMUNIQUE DE PRESSE] ASSURANCE CHÔMAGE : Un entêtement à réduire les droits des demandeurs d'emploi

Alors que le chômage remonte ou au mieux stagne, le gouvernement envisage de durcir à nouveau les règles de l'assurance chômage dans un décret prévu en juillet.

Pour la CFDT, cet entêtement est incompréhensible et inacceptable. Le gouvernement s'en prend aux demandeurs d'emploi les plus vulnérables, en réduisant leurs droits : les jeunes (moins de 25 ans), les fins de CDD (dont saisonniers) et intérim, les salaires les plus faibles.

Il s'agit d'une politique qui se sert de l'assurance chômage comme variable d'ajustement pour des économies budgétaires.

Elle ne répond en rien à l'objectif de retour à l'emploi et aggrave la précarité.

En communiquant sur 3,6 milliards d'euros d'économies en plus de celles déjà réalisées, le gouvernement affiche clairement sa seule préoccupation. La CFDT craint une note encore plus salée pour les chômeurs car le gouvernement ne précise aucunement les conséquences de baisse de droits pour les demandeurs d'emploi (accès à l'indemnisation, montant, durée).

Parmi les mesures envisagées, la CFDT dénonce, non seulement le durcissement de l'ouverture à indemnisation (8 mois de travail au lieu de 6 sur une période de 20 mois au lieu de 24), mais aussi la réduction mécanique de la durée maximale d'indemnisation, passant à 15 mois.

La CFDT constate, par ailleurs, que le gouvernement hésite à durcir le bonus-malus et donc à limiter les recours abusifs aux contrats courts.

La CFDT continuera à peser dans le débat public pour défendre une assurance chômage plus protectrice : un revenu de remplacement décent, un accompagnement spécifique, des emplois de qualité.

DÉCLARATION DE OLIVIER GUIVARCH, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT



Documents

[Un entêtement à réduire les droits des demandeurs d'emploi](#)